

naît aujourd'hui avec honte, suppose qu'il puisse rougir, qu'il serait inutile de les renouveler; il se résigne donc à souffrir ce qu'il n'a pu empêcher: il *laissera faire*.

Exposition d'animaux à la Rivière-Ouelle

le 9 septembre 1889

(Suite, Voir No. du 16.)

Le dîner.—Un concours agricole ne serait pas complet sans un dîner. La coutume veut qu'après la journée, qui est toujours laborieuse, le bureau de direction, les membres du jury et quelques amis de choix viennent s'asseoir gaiement autour d'une table bien servie. C'est le moment, solennel de la fête. Quand le champagné est remplacé par la belle eau de nos fontaines, comme ça été le cas jeudi dernier, les besoins et les vœux de l'agriculture sont discutés, plus froidement, il est vrai, mais non moins sagement qu'ils le seraient sous les influences joyeuses de la bouteille. On entend alors de bonnes et précieuses vérités. Les compétiteurs heureux reçoivent des félicitations, les jurys des remerciements, et tout est pour le mieux dans le monde agricole.

C'est ce qui est arrivé dans la réunion qui a suivi le concours de la Rivière-Ouelle. Le président, après quelques mots de remerciements à l'adresse des membres du jury qui avaient bien fait leur devoir, a félicité l'assemblée de la présence de l'Hon. Lue Letellier, sénateur, de M. Lérite Thériault de Madawaska, membre du comté de Victoria, N.-B., au parlement local, et de M. le Notaire J. B. Pouliot, ex-président de la société d'agriculture de Témiscouata. Il dit que M. Thériault, ci-devant élève du Collège de Ste. Anne pendant plusieurs années, est un riche propriétaire de Madawaska, l'un des officiers de la société d'agriculture de son comté, et en cette qualité promoteur zélé de tous les progrès compatibles avec les moyens de sa localité.

Il fit remarquer que le concours de cette année, malgré une pluie battante depuis la veille, avait montré autant et même plus, sous certain rapport, que plusieurs des concours précédents. C'est surtout dans l'espèce borine que cette exhibition a fait voir que le comté de Kamouraska n'avait rien à envier aux comtés voisins, qu'il pourrait même leur fournir, comme il leur fournissait en effet, d'excellentes reproducteurs, qu'une forte impulsion était donnée à l'amélioration du bétail. Il dit que la cause de ce progrès était bien connue, et qu'il était juste de le reconnaître hautement—que la société d'agriculture de Kamouraska, par les encouragements qu'elle offre depuis onze ans à cette branche si importante de l'économie rurale, a puissamment contribué à amener les beaux résultats que le public avait été heureux de constater dans ce concours—que le bureau de direction avait toujours été secondé par des hommes pleins d'intelligence et d'initiative, à la Rivière-Ouelle et dans les principales paroisses du comté, comme Ste. Anne, St. Paschal, Kamouraska et St. André. Que dans cette dernière paroisse un cultivateur s'est distingué entre plusieurs: M. Hypolite Paradis, l'un des directeurs de cette société, et le plus riche propriétaire en biens fonds de sa localité; aussi méritait-il bien de partager avec M. Auguste Casgrain de la Rivière-Ouelle, le titre de grand ravisseur de prix dans nos concours de comté. On aurait tort de leur en faire un reproche, car s'ils aiment à recevoir de l'argent, ils rarent en dépenser à propos, et ce qui vaut mieux peut-être, ils n'épargnent pas les soins donnés à leurs troupeaux.

Il ajouta en finissant que la ferme du Collège de Ste. Anne avait toujours reçu de cette société les encouragements compatibles avec ses moyens, qu'il était heureux de reconnaître dans la présente circonstance qu'une bonne partie des succès obtenus à Ste. Anne sont dus à cette société.

L'Hon. M. Letellier, invité à prendre la parole, dit que le

mouvement agricole qui se manifestait dans le comté était dû à plusieurs causes. Que la principale impulsion venait de Ste. Anne de l'institution agricole d'abord et du collège ensuite. On sait, dit-il, tout ce qu'on a fait là pour l'avancement de l'agriculture. Non seulement on y cultive bien la terre et on y élève de beaux et superbes troupeaux, mais on y enseigne parfaitement la théorie de l'agriculture. L'agriculture n'est pas seulement un métier, c'est aussi un art, une science ayant ses principes, ses règles, ses enseignements. On ne cultive pas la terre, on n'améliore pas le bétail au hasard ou par une simple routine. Il faut beaucoup observer, et se rendre bien compte de ce qui se passe à chaque instant au champ, au jardin ou à l'étable. Ce qui réussit bien dans un endroit ne réussit pas dans un autre. Pourquoi? L'ignorance toujours aveugle ne peut jamais le dire. Il y a sans doute des cultivateurs illettrés qui ont des succès encourageants, mais ces succès ont toujours pour point d'appui des données que le flambeau de la science seul peut faire découvrir. Grâce à l'institution agronomique de Ste. Anne où de saines notions sont enseignées théoriquement et pratiquement, un renouvellement dans le monde agricole de notre localité se prépare peu à peu. Il dit que nos meilleures races d'animaux viennent de la ferme du Collège de Ste. Anne. Que cela est bien constaté aujourd'hui par nos concours annuels de comté.

Mais il est une autre cause encore, a-t-il ajouté, qui contribue tous les jours à amener les résultats que nous aimons à constater en ce moment. Le Collège de Ste. Anne fondé en 1829 a déjà fourni à tous les rangs de la société canadienne un grand nombre d'hommes qui, à divers titres et par divers moyens, exercent une heureuse influence sur le progrès et le perfectionnement de l'agriculture.

M. Letellier put voir qu'il était compris. Ses paroles furent accueillies avec une sympathie marquée qui se traduisit par de vifs applaudissements.

Le Président, ayant invité les Directeurs à se réunir immédiatement, l'assemblée se dispersa.

Achat d'un étalon de choix.—Le but de cet appel était pour donner suite à une résolution du bureau du 6 juillet dernier. Il avait été décidé alors que la somme de \$688 en caisse à la clôture des comptes au mois de décembre, additionnée de souscriptions de la part de plusieurs membres de la société, fut employée à acheter un bon reproducteur de l'espèce chevaline. Il s'agissait de déterminer les conditions du choix de l'animal. Tous les directeurs et quelques amis invités à l'assemblée ayant été consultés les uns après les autres, il fut décidé que le cheval devrait autant que possible unir l'agilité à la force, être capable de faire une bonne route et tirer au besoin de lourdes charges. Quelques-uns auraient voulu un peu de sang. On leur fit observer que la force requise dans un bon cheval de trait, avec la conformation et les lignes d'aplomb ne se rencontre pas dans le pur sang qui est essentiellement plus délicat, agile et plein de feu. Le pur sang ne s'allie bien à d'autres races qu'autant qu'elles ont à peu près les mêmes aptitudes. Autrement ces alliances mal assorties produisent du décousu. Avec une belle tête on aura de mauvaises jambes, un bel avant-main avec une croupe défectueuse. D'ailleurs, le pur sang, comme toute race fixe, ne communique bien toutes ses qualités qu'autant qu'il est sans mélange. Il ne suffit pas qu'un reproducteur soit beau de formes pour que ses descendants reçoivent de lui toutes ses qualités. S'il n'appartient pas à une race dont les caractères sont déjà fixés par les années et les diverses circonstances de climat et de soins qui constituent ce qu'on appelle les races, les produits seront le plus souvent très-inférieurs, surtout si on n'a pas veillé à l'appareillement. Cela explique pourquoi souvent de beaux étalons ne produisent jamais de beaux poulains qui leur ressemblent.